1. **LE NOM**
2. **Définition :** le nom ou substantif est un mot qui sert à désigner les êtres, les choses, les idées.

Exemple : Ahmed, livre, chat, gelée, bonté, néant.

**2. Les caractéristiques sémantiques du nom :**

* 1. **Le nom commun**: désigne une personne ou une chose qui appartient à une même espèce. Il peut être :
* **Concret** : il désigne un être ou une chose qui existe dans la réalité. Il se rapporte au monde extérieur (ce qu’on voit, entend ou touche). Exemple : Le chat, la table, l’automobile, le ciel, etc.
* **Abstrait** : il désigne une chose qui n’a pas de réalité matérielle. Il se rapporte au monde intérieur (idée, sentiment, etc.). Exemple : La fatigue, la générosité, l’insouciance, l’intelligence, etc.
  1. **Le nom propre :** il ne peut désigner qu’un seul être, qu’une seule chose, qu’une seule idée. Les noms de personnes (prénom, nom de famille, surnom, etc.), de peuples ou des habitants d’un lieu, les noms historiques et géographiques sont des noms propres qui prennent toujours une majuscule. Exemple : Alger, les Algériens.

1. **Les caractéristiques morphologiques du nom :** 
   1. **Le nom simple et le nom complexe**

Le nom simple s’écrit en un seul mot : une cour, le ciel, une œuvre, etc.

Le nom complexe s’écrit en plusieurs mots (dont chacun a son sens propre) pour former un seul mot ayant sa signification propre. Il peut y avoir un trait d’union ou non : une basse-cour, un arc-en-ciel, un chef-d’œuvre, une robe de chambre, etc.

* 1. **Genre du nom :**
* Les noms d’êtres animés sont, en général, du genre masculin quand ils désignent des hommes ou des animaux mâles ; on peut les faire précéder de : un, le, l’ (le père, un chien). Ils sont du genre féminin quand ils désignent des femmes ou des animaux femelles ; on peut les faire précéder de : une, la, l’ (la mère, une brebis, l’histoire)
* Les noms d’êtres inanimés ou de notions abstraites sont, sans variation, les uns masculins, les autres féminins, leur genre s’explique part des raisons étymologiques.
  + 1. **Règle générale :** On obtient le nom féminin de la plupart des noms d’êtres animés en écrivant à la fin de la forme masculine un « e », qui souvent ne se prononce pas. (Ami, amie- Marchand, marchande).
    2. **Cas particuliers :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Terminaison | Féminin. | Exemple | Exceptions |
| « el »  « eau » | « elle »  « elle » | Colonel-colonelle  Chameau- chamelle | Fou (autrefois fol) -folle |
| « en »  «on » | « enne » « onne » | Gardien- gardienne  Baron-baronne |  |
| «  in »  « ain »  « an » | « ine », «  aine »  « ane » | Orphelin-orpheline  Châtelain- châtelaine  Sultan-sultane | Paysan-paysanne. Rouan-rouanne |
| « et » | « ette » | Coquet-coquette | Préfet- préfète. |
| « at »  « ot » | « ate »  « ote » | Avocat-avocate  Idiot-idiote | Chat-chatte  Sot-sotte |
| « er » | « ère ». | Berger-bergère |  |
| « s »  « x » | « se »  « se » | Bourgeois-bourgeoise  Epoux-épouse | Andalou-andalouse/Métis-métisse/  vieux-vieille/ roux-rousse |
| « f » | « ve » | Juif-juive/veuf-veuve |  |
| « c » | « que » | Turc-turque/grec-grecque |  |
| « eur » (noms pouvant avoir un p. présent) | « euse » | Porteur-porteuse | Enchanteur, pécheur, vengeur : enchanteresse, pécheresse, vengeresse. |
| « teur » (noms ne pouvant pas avoir un p. présent) | «  trice » | Directeur-directrice | Inférieur, mineur, prieur, supérieur/ Inférieure, mineure, prieure, supérieure.  Ambassadeur-ambassadrice |

**Remarque :**

* Une trentaine de noms en « e » ont leur féminin en « esse » : hôte-hôtesse, maitre-maitresse, poète-poétesse, prêtre- prêtresse, prince-princesse, traitre-traitresse…
* Certains noms ont au féminin une forme spéciale, de même radical cependant que celle du masculin : loup-louve, roi-reine, neveu-nièce, fils-fille, dieu-déesse, ……
* Certains noms marquent la distinction des genres par deux mots de radical différent : homme, femme, coq-poule, bélier-brebis, monsieur-madame, mari-femme, père-mère……
* Certains noms de personnes ne varient pas en genre : un artiste-une artiste, un élève-une élève…
* Certains noms de personnes ne s’appliquent habituellement qu’à des hommes n’ont pas de forme féminine : auteur, déserteur, écrivain, médecin, professeur……